

Réf: Dossier 227265

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PERMIS EXPRESS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré cité
militaire, Lot 96, Lot 96, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 20/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERMIS EXPRESS »

Objet : Auto école ou école de conduite - Formation théorique (code de la route) et pratique (la conduite) de véhicules, motos et engins - Préparation du candidat à l'obtention du permis de conduire - Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré cité militaire, Lot 96, Lot 96, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KARAMOKO NAMADOGO (GÉRANT), M KARAMOKO MOHAMMED (GÉRANT), M KARAMOKO

SOULIMANE (GÉRANT), Mme KARAMOKO MABOUDOU
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03846 du 03/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48842/GTCA/RC/2023 du 03/07/2023

